



# Le Tri M<sup>I</sup>E<sup>R</sup>S triel



AVRIL 2009 – N°04

## LE MOT DU MAIRE

Avec le printemps reviennent les beaux jours, la chaleur et pour le conseil municipal revient le vote du budget. Et là, mauvaise surprise, cette année les impôts vont augmenter, de 5%. Même s'il y a de nombreuses années qu'ils n'avaient pas bougé, voir même baissé comme en 2006 avec le transfert de la compétence voirie à la communauté de communes, une telle augmentation mérite des explications.

L'événement imprévu qui nous tombe dessus c'est le fait que la vente de la station thermale n'est toujours pas réalisée à l'heure actuelle. Comme les loyers ne sont pas payés depuis un certain temps, les 2 communes Alvignac et Miers sont bien obligées de subvenir aux dettes du SIVU. Pour 2009 cela représente 36 000 euros en section de fonctionnement et même si cette dette est exceptionnelle et que nous comptons bien la recouvrer plus tard ; l'augmentation prévue des impôts ne suffira pas à la couvrir. Cela nous permet tout de même d'infléchir la courbe qui nous ferait entrer en déficit budgétaire les prochaines années.

Cela nous permettra aussi de maintenir les travaux prévus cette année. Mais décidément les temps sont durs.

*Bernard CALMON*

## Réunion du conseil municipal du 09 février 2009

Local Commercial. Mr et Mme ARFI ont accepté la proposition de la municipalité fixant le loyer du local « boucherie » comme suit : 150 € mensuel, la première année, puis 200 € mensuel l'année suivante. La durée du bail n'excédera pas 24 mois et a commencé le 1<sup>er</sup> mars dernier.

Station d'épuration. Différents échanges ont eu lieu avec la société EPARCO, installatrice de notre station d'épuration. Il est fait état d'un désaccord concernant le nombre d'habitants raccordés (le calcul de la société EPARCO est plus élevé que celui du SATESE qui nous assiste dans ce dossier). Une réunion commune est prévue avec des collectivités qui rencontrent des problèmes de fonctionnement de leurs équipements. Compte tenu de ces éléments, le conseil municipal décide de ne pas signer la convention soumise par EPARCO (qui prévoit des travaux pouvant éventuellement permettre un meilleur fonctionnement de la station) et décide d'attendre le compte rendu de la réunion prévue avec les autres communes.

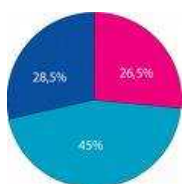
Dans l'édition du lundi 30 mars dernier, le Journal Lou Pais présente un dossier sur notre commune. Nous remercions celles et ceux qui se sont associés à cet article qui permet de mieux faire connaître Miers aux lecteurs du journal.

## Réunion du conseil municipal du 09 mars 2009

Comptes administratifs 2008 : Le conseil municipal approuve les comptes 2008.

Presbytère. LOT HABITAT, gérant de logements H.L.M. accepte la proposition du conseil municipal, de rénover le Presbytère. Après les démarches d'usage, les travaux devraient commencer au cours de cette année.

Réunion station d'épuration : La réunion organisée par le SATESE (syndicat d'assistance technique pour l'épuration et le suivi des eaux) avec les communes qui rencontrent des dysfonctionnements de leur station d'épuration EPARCO s'est tenue le 26 février. A l'issue de la rencontre, il a été proposé aux communes de défendre leur dossier en justice, par le biais de leur compagnie d'assurance (GROUPAMA) afin de régler ce litige avec EPARCO qui dure depuis trop longtemps. La marche à suivre sera donnée par un avocat de Groupama.



## *LE BUDGET 2009...*

Le 30 mars dernier, le conseil municipal a voté le budget pour l'année 2009

**La section de fonctionnement** connaît cette année une augmentation significative des charges. Ces hausses sont dues à l'augmentation du coût de la vie d'une part mais aussi au remboursement imprévu d'une partie de l'emprunt contracté par le gérant du site de la Source Salmière. A l'heure actuelle, le gérant ne règle plus les échéances (emprunt et loyers). Dans l'attente d'une reprise de l'activité sur le site par un nouvel investisseur, les communes d'Alvignac et Miers sont dans l'obligation de procéder au paiement des annuités d'emprunt. Le calcul de cette somme est établi proportionnellement au nombre d'habitants. Pour notre commune, elle s'élève environ à 36 000 €.

### Quelques investissements sont prévus en 2009 :

- Fin des travaux de la mairie (façades et menuiseries) : 106 000 €
- Aménagement de la place et du monument aux morts (mise au norme) : 58 000 €

Le taux d'imposition de la commune pour 2009 est le suivant :

---

Taxe d'habitation	Taxe foncière bâti	Taxe foncière non-bâti	Taxe professionnelle
4.71 %	11.31 %	125.33 %	7.90 %

---

Devant le succès rencontré par l'édition des enveloppes prêts-à-poster à l'effigie de notre commune, un réapprovisionnement a eu lieu. Ces enveloppes sont disponibles dès maintenant. Elles sont en vente à l'agence postale.



*Miers (Lot)*

**A LOUER**

**Deux logements seront bientôt disponibles dans le bourg de Miers :**

- Logement n°23 de type 3
- Loyer total net : 381,82 €
- Surface habitable : 71,90 m<sup>2</sup>
- Vacant le 17 mai 2009.
  
- Logement n°13 de type 3
- Loyer total net : 358,10 €
- Surface habitable : 67,60 m<sup>2</sup>
- Vacant le 09 mai 2009.

Contactez Mme LASFARGUES Geneviève au  
05.65.53.20.25 – [g.lasfargues@lot-habitat.com](mailto:g.lasfargues@lot-habitat.com)

L'aménagement du site communal à côté de la station d'épuration (ancien dépotoir) vient d'être réalisé. Désormais cet espace est clôturé et les dépôts de déchets ménagers ou déchets verts est strictement interdit. Les déchets verts doivent être apportés à la déchetterie de Gramat.



**Animations,  
sorties,  
balades...**

**Une balade découverte** est organisée le samedi 6 juin à Miers sur le thème :

**Dolmens et tumulus au « clair de lune... »**

Parcours au clair de lune sur d'agréables chemins du causse à la rencontre de tumulus, dolmens et du village en ruines de Barrières dont les origines remontent au début du 18<sup>ème</sup> siècle.

- Départ : 21h mairie - Retour 0h30
- Distance : 12 km



*Renseignements et inscriptions au 06.78.00.93.05*

Une randonnée organisée par  
**la Gym Volontaire** aura lieu le

jeudi 21 mai 2009  
(jeudi de l'ascension)

Cette sortie est gratuite et ouverte à  
tous les habitants

Itinéraire et renseignements au  
09.51.19.69.57 chez Sylvie DAILLON.



**ELECTIONS EUROPEENNES**

Dimanche 07 juin

Le bureau de vote sera ouvert  
de 08h00 à 18h00

Des pochettes contenant les circuits de randonnées possibles sur le territoire de la communauté des communes, sont disponibles à l'agence postale au prix de 5 €.

L'association des parents d'élèves et amis de l'Etoile, remercie toutes les personnes qui ont participé au succès du loto, organisé le 28 mars dernier.

## Commission Fleurissement et aménagement du bourg

Cette année, la commission met en place un concours de fleurissement interne à la commune qui permettra ainsi à toutes et tous de participer.

Un jury constitué de membres de la commission et du comité de fleurissement passera durant le mois de juillet pour sélectionner les candidats ; les plus méritants se verront attribuer une récompense.

La commission souhaite remercier les membres du comité fleurissement à savoir : Mesdames BOUDET Catherine, BROUQUI Georgette, DAILLON Sylvie, PRADAYROL Geneviève, SIMONET Marie ainsi que Messieurs HERENG Yves et RIEUX Bernard pour l'aide qu'ils apportent tout au long de l'année.

Regroupements des conteneurs : Durant le mois de juin, les conteneurs du centre bourg vont être regroupés. Les nouveaux points de regroupement seront les suivants : un au plateau scolaire, un autre à l'entrée du bourg côté Montvalent (sur le terrain communal), un dernier à proximité de l'église.

### MIERS-ANIMATION

Courant Janvier, nous vous avons convié à une réunion « SOS Comité en détresse... ». Nous tenons à remercier les QUELQUES personnes présentes qui nous ont apporté leur soutien et idées. De là, le 28 février, les Associations Miersoises se sont réunies afin d'échanger sur les problèmes relatifs à l'organisation des manifestations locales ; il est navrant de constater que nous rencontrons les mêmes difficultés d'effectif. N'ayant pas de solution pertinente, des alternatives ont été proposées et validées ; la fête votive est avancée d'une semaine soit le **13 et 14 juin**. Comme l'année passée, les aubades de l'extérieur du bourg seront le samedi 6 juin et pour le centre du village, ce sera le samedi 13 juin. Aussi, il a été décidé que le plat principal du repas du dimanche 14 juin sera réalisé par un traiteur afin que le service soit effectué dans de meilleures conditions.

Le Comité remercie les personnes qui ont participé au repas de la poule au pot du 8 mars ; nous vous donnons rendez vous le **13 & 14 juin** et comptons sur votre participation.

**La communauté de communes du pays de Padirac vient de mettre en ligne son nouveau site internet à l'adresse suivante :**



**[www.paysdepadirac.fr](http://www.paysdepadirac.fr)**

Robin est né le 14 janvier - Fils de Valérie ROBERT & Frédéric CARRIERE, domiciliés à « Goubert ».

*Félicitations aux jeunes parents et bonne santé à Robin !*



Désormais, Mme Annick BAISSIN s'occupera de la gestion de la bibliothèque (tri des livres, choix avec le bibliobus, rangement...) La municipalité la remercie d'avoir accepté cette proposition.

### C'est bon à savoir

#### Horaires d'ouverture de la déchetterie de Gramat

	Matin – 09h00 à 12h00	Après-midi – 14h00 à 18h00
Lundi et jeudi	Fermé	Ouvert
Mardi, mercredi, vendredi	Ouvert	Ouvert
Samedi	Ouvert	Ouvert jusqu'à 17h00